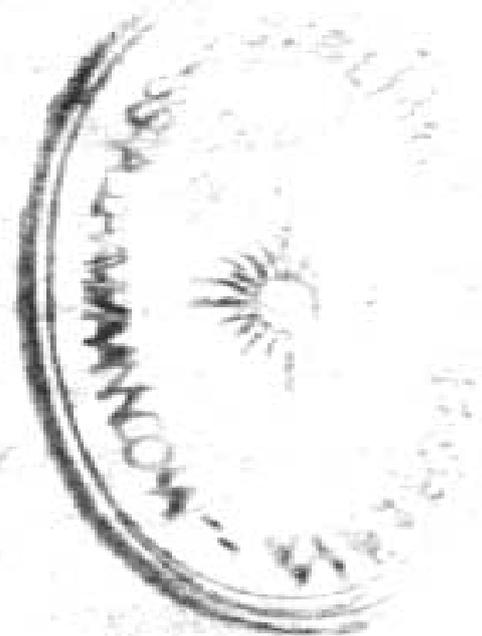


MEMOIRES
TOUCHANT
LES
AMBASSADEURS,
ET LES
MINISTRES
PUBLICS.

PAR
L. M. P.



A COLOGNE,
Chez PIERRE DU MARTEAU,

c10 10c LXXVII,

LECTEUR.

UNe Nouvelle Politi-
que a voulu soustenir,
depuis quelque temps,
que la Justice du lieu de la re-
sidence des Ministres Publics
pouvoit esteindre sa Jurisdiction
sur les personnes Privilegiées &
Sacrées, de ceux qui y sont nez:
nonobstant mesme que le Sou-
verain du mesme lieu l'eust cédé
à ses alliez, pour y recevoir les
Ambassadeurs, Residents &
Agents des Princes, leurs amis
communs, & pour les y faire
jouir des droits & des avanta-
ges inseparables de leur qualité
& de leur caractere. Ce Para-

MEMOIRES
TOUCHANT
LES
AMBASSADEURS,
ET LES
MINISTRES PUBLICS, &c.

IL y a assez longtems, que considerant, qu'il y a peu de personnes qui s'appliquent à l'estude du Droit public, & qui entendent le fait des Ceremonies, j'avois fait dessein de mettre sur le Papier quelques pensées, touchant les Ambassadeurs & les Ambassades. J'avois pour cet effect fait un recueil des Memoires, & j'avois marqué dans mes Livres dequoy faire un volume raisonnable sur ce sujet. Mais me trouvant, depuis quelque temps, depossédé des uns & des autres, j'en avois tout a fait perdu l'Idée & la volonté, quand on m'a apporté le traité curieux sur l'enlevement du Prince de Furstemberg. J'advoüe que ces curiositez à la teste d'un livre n'excitent pas beaucoup la mienne, & je me desie extremement de toutes les pro-
A du.

Crequy, *Ambassadeur de France*, qu'en toute l'Histoire il ne se trouve rien d'approchant de la reparation, que le Roy d'aujourd'huy s'est fait faire par le Pape *Alexandre VII.* & par ses parents.

Pour sçavoir le sujet de l'inimitié, dont les suites ont fait un si grand esclat dans le Monde, il en faut chercher la cause en *Fabio Chigy*. Ce Prelat, estant Nonce à *Munster*, pour y faire office de Mediateur de la part du Pape, entre les Princes Catholiques R. traversoit tellement les negociations des Ministres de France, que le Cardinal *Mazarin* ne craignit point de luy faire reprocher, qu'il portoit plus les interets des heretiques, que ceux des Princes Catholiques: parce que la Maison d'Autriche, jalouse de la grandeur de l'Electeur de Baviere, qui s'appuyoit de la France, le Nonce, qui entroit dans les sentiments de l'Empereur, s'opposoit aux avantages, que cellecy taschoit d'obtenir pour l'Electeur. Ce fut une des causes, & peutestre la seule, qui obligea les Cardinaux de la faction de France de s'opposer, avec tant de fermeté, aux intrigues, qui se firent, pour son exaltation, au Conclave, apres la mort d'Innocent. L'intention de la France estoit de faire eslire le Cardinal *Sacchetti*, tant à cause du merite de ce Prelat, que parce qu'elle apprehendoit de voir revestu de la pre-